

certifié conforme à
l'original
18/10/2025

Société « AA BROTHERS »
Société par action simplifiée unipersonnelle
Capital : 1000 euros
SIRET : 845 388 776
Siège social : 233 rue Championnet 75018 PARIS

PROCÈS VERBAL

DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

Le 20 Octobre 2025 A 10h30, au siège social : 233 rue Championnet 75018 PARIS

Madame ASLAM épouse NAWAZ Uzma, née le 2 8/07/1984 à KARACHI (PAKISTAN), de nationalité pakistanaise, demeurant au 240 rue Championnet 75018 PARIS, associée unique de la société « AA BROTHERS », a pris la décision concernant l'ordre du jour suivante :

- Ce céder la totalité de ses actions et de son compte courant d'associée de la société « AA BROTHERS »
- Extension de l'objet social
- Changement du regime juridique de la société
- Nomination du nouveau Président de la société
- Démission de l'associée unique en tant que Présidente de la société AA BROTHERS
- Modification des statuts

PREMIÈRE RÉOLUTION

CÉDER LES ACTIONS ET COMPTE COURANT D'ASSOCIÉE DE LA SOCIÉTÉ AA BROTHERS

L'associée unique a décidé de céder ses 100 actions et le transfert de son compte courant d'associée qu'elle détienne de la société AA BROTHERS à :

La société « SOUMS SERVICES » au capital de 1000 euros, immatriculée au R.C.S de PARIS sous le N° 981160500 dont le siège social : 06 Avenue Carnot 75017 PARIS, représentée par son Président, Monsieur DIABY Souleyman né le 15/12/2002 à PARIS 18ème arrondissement (FRANCE), de nationalité Française, demeurant au 211 rue Championnet 75018 PARIS.

ET A

M. DIABY Boubacar né le 31/12/1970 à Madalaya Kayes (MALI) de nationalité Malienne, demeurant au 211 rue Championnet 75018 PARIS.

DEUXIÈME RESOLUTION

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL DE LA SOCIETE

L'associée unique a décidé l'extension, à partir de ce jour l'objet social à de nouvelles activités.

Ar V

Ancien objet social:

«Vente des articles de sport, de loisirs, prêt-à-porter homme, femme et enfant et articles de bazar ».

Extension de l'objet social :

«Alimentation générale ».

L'article 2 des statuts est donc modifié comme suit :

ART. 2 : OBJET SOCIAL

La société a pour objet : « **Alimentation générale, vente des articles de sport, de loisirs, prêt-à-porter homme, femme et enfant et articles de bazar** ».

Le reste de l'article reste inchangé.

TROISIÈME RÉOLUTION

CHANGEMENT DU RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La société « AA BROTHERS » a pour régime juridique une SASU (Société par action simplifiée unipersonnelle).

L'associée unique a décidé de changer le régime juridique de la société de SASU à SAS (société par action simplifiée).

QUATRIEME RESOLUTION

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DE LA SOCIETE « AA BROTHERS »

Madame ASLAM épouse NAWAZ Uzma, associée unique et présidente de la société a décidé, avant de démissionner de ses fonctions, de nommer M. DIABY Boubacar né le 31/12/1970 à Madalaya Kayes (MALI) de nationalité Malienne, demeurant au 211 rue Championnet 75018 PARIS comme le nouveau Président et qui prend effet à compter du 20 Octobre 2025

CINQUIEME RESOLUTION

DEMISSION DE LA PRESIDENTE DE LA SOCIETE « AA BROTHERS »

Madame ASLAM épouse NAWAZ Uzma, associée unique et également Présidente de la société AA BROTHERS décide de démissionner de ses fonctions à compter du 20 Octobre 2025 ;

AS NO

SIXIEME RESOLUTION

CHANGEMENT DES STATUTS

Avec ces modifications, l'associée unique décide de modifier les statuts de la société.

PARIS, le 20 Octobre 2025

L'associée unique, Madame ASLAM épouse NAWAZ Uzma

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Uzma', is written below the name of the sole associate.